Mairie de GOSNE
Place du Calvaire
35140 GOSNE
☎ 02 99 66 32 08
mairie@gosne.fr

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213501216-20260305-2026SIGN-DE

22-2026
Nomenclature : 7.1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
26 février 2026

Date d'affichage
09 mars 2026

L'an deux mille vingt-six,
le 05 mars, à 19h30,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean DUPIRE, Maire

Étaient présents : MM Dupire, Le Cuff, Morin, Havard, Gillet, Blot, Serra, Gillet-Pesson, Boutheloup, Orain, Foliard, Dugué, Viscart, Thébault, Veillaux, Vergnaud, Chardin

Étaient absents excusés : MM. Cervi, Piquion

Procuration de M. Cervi à Mme Viscart

Nombre de conseillers		**Formant la majorité des membres en exercice**
En exercice	: 19	
Présents	: 17	Carole GILLET a été élue secrétaire de séance
Votants	: 18	

22-2026 BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET COMMUNAL

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal les résultats du Compte Financier Unique présentés et précise que la commission finances s'est réunie le 12 février pour préparer le budget primitif 2026. M. Serra, conseiller municipal délégué aux finances, présente ce budget primitif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
APPROUVE ce budget, équilibré en recettes et en dépenses, résumé comme suit :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 2 111 309.95 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 1 729 995.33 €

Le Registre dument signé pour copie conforme,
Le Maire,
Jean DUPIRE

